Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-211400205-20260928-2026-068-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/10/2026

Département du Calvados
Commune d'Argences
Extrait de la séance du 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 septembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Marie-Françoise ISABEL, Maire.

Date de convocation : 22/09/2026
Date d'affichage : 22/09/2026
Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 26
Procurations : 1
Quorum : 14

Etaient présents
Mme Marie-Françoise ISABEL, Maire, Mme Lydie MAIGRET, M. Nicolas ESNAULT, Mme Marianne TURPIN, M. Emmanuel BERTHELOT, Mme Florence GUERIN, M. Emmanuel REINE, Mme Martine BUTEUX, adjoints au maire ;
M. Mickaël ANDRE, Mme Lucie BACON, Mme Christelle BEAUDOUIN, Mme Françoise BERTHOME, M. Maxime DEVRIENDT, M. Mathias DUBOURGUAIS, M. Adrien LECERF, M. Eric LEFEBVRE, Mme Anne LEULLIER, M. Richard MARTIN, M. Jacques-Yves OUIN, M. Philippe OUVRARD, Mme Stéphanie PACCAUD, Mme Stéphanie SALERNO, Mme Monique SIMONNET, M. Michel VALLEE, Mme Delphine VAUGEOIS et M. Michaël VILALTE-HEUZE.

Absents avec procuration de vote
M. Thomas LEROY à Mme Marie-Françoise ISABEL

Absent sans procuration de vote
/

Secrétaire de séance
Mme Martine BUTEUX

Délibération n°2026-068 **Installation d'une unité de méthanisation sur la commune de Cintheaux**

Rapporteur Lydie MAIGRET

Le préfet a transmis à la commune, conformément à l'article R.512-46-11 du Code de l'environnement, une demande d'enregistrement présentée par la société SAS LE ROCQUIER en vue de créer une exploitation d'une unité de méthanisation d'une capacité de 58,8 tonnes par jour et située sur la Commune de Cintheaux.
Cette unité de méthanisation est destinée à produire du biogaz à partir de matières organiques telles que les effluents d'élevage, les résidus agricoles, les déchets agroalimentaires, etc..

Le conseil municipal est appelé à émettre un avis sur ce projet dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Cet avis sera transmis au préfet pour être versé au dossier d'instruction.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Présents	26	Procurations	1	Votants	27
Abstentions	Richard MARTIN	Contre	0	Pour	26

- **EMET** un avis favorable sur l'installation d'une unité de méthanisation sur la commune de Cintheaux,

- **DONNE POUVOIR** à Madame le Maire ou son représentant de signer les documents correspondants et plus généralement pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Marie-Françoise ISABEL
Maire

